



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 février 2014
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 18 février 2014, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès des Nations Unies

Je souhaite par la présente attirer votre attention sur les tirs de roquettes qui ont récemment visé Israël. Depuis le 31 janvier 2014, huit roquettes tirées depuis la bande de Gaza se sont abattues sur des villes et agglomérations situées dans le sud d'Israël. À l'heure où j'écris ces mots, 3,5 millions d'Israéliens vivent dans la crainte permanente de ces attaques.

Israël tient le Hamas responsable de l'escalade des violences qui menace de déstabiliser encore davantage la bande de Gaza. Depuis la prise de contrôle de Gaza par le Hamas, les terroristes se servent de la région pour lancer des roquettes, se livrer à des tentatives d'enlèvement et mener des attaques contre la population israélienne.

En agissant ainsi, le Hamas apporte la preuve de son soutien indéfectible au terrorisme, et non à l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens. Je demande au Conseil de condamner, unanimement et sans équivoque, les violences commises par l'organisation terroriste du Hamas.

Israël a jusqu'à présent fait preuve d'une grande retenue, mais nous ne tolérerons pas que nos citoyens soient continuellement pris pour cibles et nous continuerons de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population israélienne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

